

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2232

12 septembre 2013

### SOMMAIRE

<b>4Bi S.A.</b> .....	<b>107134</b>	<b>ROCONAJERO S.A., société de gestion de</b>	
<b>Active Participation S.à r.l.</b> .....	<b>107100</b>	<b>patrimoine familial</b> .....	<b>107134</b>
<b>AGY S.à r.l.</b> .....	<b>107102</b>	<b>Romanica S.à r.l.</b> .....	<b>107091</b>
<b>Ahlers International S.A.</b> .....	<b>107098</b>	<b>Rosa &amp; Neves Construction S. à r.l.</b> .....	<b>107091</b>
<b>Alltec Solution Provider S.A.</b> .....	<b>107099</b>	<b>RPIT A S.à r.l.</b> .....	<b>107092</b>
<b>Alternative Advisers S.A.</b> .....	<b>107102</b>	<b>RPIT B S.à r.l.</b> .....	<b>107092</b>
<b>Amazon Payments Europe S.C.A.</b> .....	<b>107101</b>	<b>Saphira Development S.A.</b> .....	<b>107101</b>
<b>A-Syst S.A.</b> .....	<b>107134</b>	<b>Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l.</b> .....	<b>107093</b>
<b>ATG S.à r.l.</b> .....	<b>107099</b>	<b>Securitization Opportunities S.A.</b> .....	<b>107093</b>
<b>Auchan Immobilier du Kirchberg</b> .....	<b>107099</b>	<b>Serafin</b> .....	<b>107094</b>
<b>Auchan Luxembourg</b> .....	<b>107099</b>	<b>Sereno S.A.</b> .....	<b>107094</b>
<b>Avery Dennison Investments Luxembourg</b>		<b>TALIX International</b> .....	<b>107095</b>
<b>V SCA</b> .....	<b>107100</b>	<b>Tapis d'Orient S.à r.l.</b> .....	<b>107094</b>
<b>Avery Dennison Management KGaA</b> ....	<b>107100</b>	<b>TASI Luxembourg Holding Company S.à</b>	
<b>CES Golf S.A.</b> .....	<b>107101</b>	<b>r.l.</b> .....	<b>107094</b>
<b>Cinq Pinede. S.à r.l.</b> .....	<b>107136</b>	<b>Tebanez S.A., SPF</b> .....	<b>107095</b>
<b>DMA Service Toiture S.à r.l.</b> .....	<b>107102</b>	<b>Tomatis Développement S.A.</b> .....	<b>107096</b>
<b>Entreprise de construction De Oliveira</b>		<b>Tomkins Overseas Funding S.à r.l.</b> .....	<b>107092</b>
<b>Sousa Eduardo Sàrl</b> .....	<b>107102</b>	<b>Tomkins Overseas Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>107092</b>
<b>Eurosolution S.à r.l.</b> .....	<b>107136</b>	<b>Translog S.A.</b> .....	<b>107096</b>
<b>Farlax TopCo S.à r.l.</b> .....	<b>107126</b>	<b>Tuttlingen S.à r.l.</b> .....	<b>107095</b>
<b>Flobio S.à r.l.</b> .....	<b>107125</b>	<b>Tyche Solar S.à r.l.</b> .....	<b>107096</b>
<b>Gay Time Ltd.</b> .....	<b>107093</b>	<b>Unity Media Management S.A.</b> .....	<b>107100</b>
<b>Goldenstein &amp; Goldenstein S.A.</b> .....	<b>107097</b>	<b>Unternehmensgruppe Theo Müller S.e.c.s.</b>	
<b>GO MW Loan S.à r.l.</b> .....	<b>107113</b>	.....	<b>107091</b>
<b>Ice Lemon S.à r.l.</b> .....	<b>107103</b>	<b>Uralkali Capital S.à r.l.</b> .....	<b>107101</b>
<b>Monderer Design S.A.</b> .....	<b>107135</b>	<b>Uralkali Investments S.à r.l.</b> .....	<b>107103</b>
<b>Montaigne Investissement S.A.</b> .....	<b>107098</b>	<b>Vantage Airport Group (Luxembourg) S.à</b>	
<b>New Castello S. à r.l.</b> .....	<b>107095</b>	<b>r.l.</b> .....	<b>107090</b>
<b>NPF Soparfi D S.à r.l.</b> .....	<b>107103</b>	<b>VC SolEs Invest S.C.A., SICAV-FIS</b> .....	<b>107097</b>
<b>PHM Subco 19 S.à r.l.</b> .....	<b>107093</b>	<b>VEE Estepona A.G.</b> .....	<b>107097</b>
<b>Repco 28 S.A.</b> .....	<b>107135</b>	<b>Verizon Business Security Solutions Lu-</b>	
<b>Repco 37 S.A.</b> .....	<b>107090</b>	<b>xembourg</b> .....	<b>107091</b>
<b>Repco 38 S.A.</b> .....	<b>107090</b>	<b>Versailles III Partners</b> .....	<b>107090</b>
<b>Repco 40 S.A.</b> .....	<b>107090</b>	<b>Vesta Investment Sicav</b> .....	<b>107096</b>
<b>Repco 41 S.A.</b> .....	<b>107091</b>	<b>Vesta Investment Sicav</b> .....	<b>107098</b>

**RepcO 37 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 128.234.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102700/10.

(130123875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**RepcO 38 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 128.188.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102701/10.

(130123874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**RepcO 40 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 128.236.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102702/10.

(130123873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Vantage Airport Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 7.122.853,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 153.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Corinne MULLER

*Mandataire*

Référence de publication: 2013102843/12.

(130124036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Versailles III Partners, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 148.474.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013102844/12.

(130124862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Unternehmensgruppe Theo Müller S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.670.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unternehmensgruppe Theo Müller S.e.c.s.

Heiner Kamps / Dr. Henrik Bauwens

*Geschäftsführer / Geschäftsführer*

Référence de publication: 2013102838/12.

(130124717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Verizon Business Security Solutions Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 4A/B, rue de l'Étang.

R.C.S. Luxembourg B 62.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013102854/12.

(130124765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Repc 41 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 131.076.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102703/10.

(130123872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Romanica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 44.455.

Les documents de clôture de l'année 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102711/10.

(130123912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Rosa & Neves Construction S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 70B, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.465.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102714/10.

(130124323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**RPIT A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 112.977.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102716/10.

(130124064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**RPIT B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 112.978.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102717/10.

(130124063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Tomkins Overseas Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 86.643.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juillet 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013102800/17.

(130124296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Tomkins Overseas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 95.608.025,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 51.028.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juillet 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013102827/17.

(130124262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**PHM Subco 19 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.302,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 171.757.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 19 juillet 2013.*

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 19 juillet 2013 qu'il a été décidé:

1. d'accepter la démission de Monsieur Kevin O'Flaherty, gérant de la Société avec effet en date du 19 juillet 2013.
2. d'élire en tant que gérant de la Société pour une période indéterminée Monsieur Pavel Nazarian, né le 30 juillet 1972 à Kuldiga (Russie) et résidant professionnellement au 3, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013102642/17.

(130124851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Gay Time Ltd., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 23.480.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2013*

Démission de Monsieur Didier Sabbatucci en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Jean-Marc Koltès, né le 1<sup>er</sup> septembre 1969 à Algrange demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Marc Ambroisien, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2014.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102903/17.

(130124422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3985 Pissange, 24, Duerfstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 155.581.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013102725/10.

(130124402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Securitization Opportunities S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 164.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102726/10.

(130124874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Serafin, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 77.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013102758/10.

(130124313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Sereno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 57.708.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 juin 2013 au siège social de la société que:

- Monsieur François WINANDY, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg, a démissionné de son poste d'Administrateur

Et Que:

- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg, est élu Administrateur en remplacement de Monsieur François Winandy, administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013102760/19.

(130123777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Tapis d'Orient S.àrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 5, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 156.072.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013102809/10.

(130123906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**TASI Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 169.980.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 29 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1972 du 8 août 2012.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TASI Luxembourg Holding Company S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013102810/15.

(130123930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**New Castello S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7520 Mersch, 19, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.814.

Par la présente, je soussigné, Jean GONNER, vous informe de ma décision de démissionner, avec effet immédiat, de mes fonctions de gérant administratif de la société NEW CASTELLO sarl, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 16 décembre 2009, publié au Mémorial C n°412 du 25 février 2010, ayant son siège social à L-7520 Mersch, 19, Rue Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150814.

Luxembourg, le 01.07.2013.

Jean GONNER.

Référence de publication: 2013102909/13.

(130124762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**TALIX International, Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 133.156.

*Décision du Conseil d'Administration prise en date du 18 juin 2013**Résolution unique*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Christophe BLONDEAU avec effet au 6 juin 2013, de sa fonction d'Administrateur de catégorie B et de Président du Conseil d'administration au sein de la Société et décide de coopter Monsieur Marc LIBOUTON, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, au poste d'Administrateur de catégorie B et de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Marc LIBOUTON terminera le mandat de son prédécesseur.

TALIX INTERNATIONAL

Référence de publication: 2013102808/15.

(130124229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Tebanez S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 93.034.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008.*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ, domicilié au 16, rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg, et les sociétés FMS SERVICES S.A., ayant son siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans

*Pour la société*

TEBANEZ S.A., SPF

Référence de publication: 2013102811/16.

(130124903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Tuttlingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102806/10.

(130124075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Translog S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 133.538.

—  
*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juillet 2013*

L'actionnaire unique de la société TRANSLOG S.A. a décidé de prendre les résolutions suivantes:

L'actionnaire unique constatant que le mandat de l'administrateur unique de:

- Monsieur Vincent Dandoy, administrateur de société, demeurant à B-1730 Kobbegem, Lierput 48 est arrivé à son terme, décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

D'autre part, le mandat de:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102830/19.

(130124416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Tyche Solar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 130.709.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2013102807/10.

(130123838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Tomatis Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 76.636.

—  
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013102826/10.

(130124466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Vesta Investment Sicav, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 155.529.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

*Pour VESTA INVESTMENT SICAV*

Banque Degroof Luxembourg S.A.

*Agent Domiciliaire*

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

*- / Fondé de pouvoir*

Référence de publication: 2013102857/15.

(130123964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**VC SolEs Invest S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 155.242.

*Auszug aus dem Protokoll der vertagten Ordentlichen Generalversammlung die am 16. Juli 2013 in Luxemburg stattfand:*

Die Generalversammlung beschließt, den Wirtschaftsprüfer Ernst & Young S.A., wieder zum Wirtschaftsprüfer der VC SolEs Invest S.C.A., SICAV-FIS mit Wirkung vom 16. Juli 2013 bis zur nächsten Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der VC SolEs Invest S.C.A., SICAV-FIS für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. Juli 2013.

*Für VC SolEs Invest SICAV-FIS*

*Ein Beauftragter*

Référence de publication: 2013102850/16.

(130124131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Goldenstein & Goldenstein S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 112.266.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2013*

Démission de Monsieur Didier Sabbatucci en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Emmanuel Manega, né le 20 novembre 1976 à Thionville demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Didier Sabbatucci, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2013.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102904/17.

(130124424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**VEE Estepona A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 123.743.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 mai 2013*

*4<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Mme Cornelia METTLEN et de Mme Anke ZAPAL, Administrateurs de catégorie A et de Mme Catharina CLOPPENBURG, Mr Harro Uwe CLOPPENBURG et de Mr Patrick CLOPPENBURG, Administrateurs de catégorie B jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes annuels 2013 de la société.

*5<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de H.R.T. Révision S.A., société anonyme, ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 51.238 en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes annuels 2013 de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 mai 2013.

VEE ESTEPONA A.G.

Référence de publication: 2013102851/21.

(130124223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Vesta Investment Sicav, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 155.529.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 25 juin 2013*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire les administrateurs suivants pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014:

- Monsieur Alessandro Bottinelli,
- Monsieur Régis Leoni,
- Monsieur Vincent Frederick.

2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

*Pour Vesta Investment SICAV*

**BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.**

*Agent Domiciliaire*

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

*- / Fondé de pouvoir*

Référence de publication: 2013102858/22.

(130123986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Montaigne Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 89.783.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2013*

Démission de Monsieur Didier Sabbatucci en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Jean-Marc Koltès, né le 1<sup>er</sup> septembre 1969 à Algrange demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Didier Sabbatucci, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2014.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102908/17.

(130124433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Ahlers International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 30.499.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2013*

*Conseil d'Administration*

L'assemblée générale a décidé de nommer Mme Caroline LEYSEN, demeurant à 2 Tijbaertlaan à B-9190 Stekene comme administrateur pour la durée de deux ans, son mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Fons MANGEN

*Administrateur*

Référence de publication: 2013102963/15.

(130125039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**Auchan Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 45.515.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 5 Juin 2013*

- Monsieur Patrick BODIN, Directeur du plan et du contrôle de gestion groupe, né le 27 novembre 1960 à Dax (France) demeurant professionnellement au 40, avenue de Flandre, F-59170 Croix est nommé Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2014.

- Monsieur François Remy, Directeur Général Pays, né le 20 mars 1962 à La Réole (France) demeurant professionnellement au 5, rue Alphonse Weicker, L-2721 est nommé Administrateur-Délégué de la Société. Lui sont ainsi conférés la gestion journalière et la représentation de la Société ainsi qu'un pouvoir individuel de signature. Son mandat d'Administrateur -Délégué prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013102984/16.

(130125247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Auchan Immobilier du Kirchberg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 50.178.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 7 Juin 2013*

- Monsieur Patrick BODIN, Directeur du plan et du contrôle de gestion groupe, demeurant professionnellement au 40, avenue de Flandre, F-59170 Croix est nommé Président du Conseil d'Administration. Il assumera cette fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2014.

- Monsieur François REMY, Directeur Général Pays, demeurant professionnellement au 5, rue Alphonse Weicker, L-2721 est nommé Administrateur-Délégué de la Société.

Lui sont conférés la gestion journalière et la représentation de la Société ainsi qu'un pouvoir individuel de signature. Son mandat d'Administrateur-Délégué prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013102982/16.

(130125220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**ATG S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102981/10.

(130125522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Alltec Solution Provider S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 88.211.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2013102970/12.

(130125216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Avery Dennison Investments Luxembourg V SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-4801 Rodange, Im Grossen Brill, Zone Industrielle P.E.D..  
R.C.S. Luxembourg B 149.779.

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 que:

- Monsieur Ignacio José Walker a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Maria Virginia Selvino, née le 29 juillet 1978 à Buenos Aires (Argentine) résidant au Lange Smeestraat 26 A, 3511 PX, Utrecht (Pays-Bas) a été nommé nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée se terminant le 14 décembre 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 juillet 2013.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102947/17.

(130125964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Avery Dennison Management KGaA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D..  
R.C.S. Luxembourg B 100.699.

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 que:

- Monsieur Ignacio José Walker a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Maria Virginia Selvino, née le 29 juillet 1978 à Buenos Aires (Argentine) résidant au Lange Smeestraat 26 A, 3511 PX, Utrecht (Pays-Bas) a été nommé nouveau membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 juillet 2013.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102948/17.

(130125991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Active Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 107.453.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013102952/10.

(130125914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Unity Media Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 108.624.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unity Media Management S.A.

Référence de publication: 2013102836/10.

(130123082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

---

**Uralkali Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 19.184.300,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 161.911.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013102839/10.

(130124895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**CES Golf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 171.121.

Les Comptes Annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103081/9.

(130125421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**Saphira Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 77.426.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2013*

Démission de Monsieur Didier Sabbatucci en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Jean-Marc Koltès, né le 1<sup>er</sup> septembre 1969 à Algrange demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Didier Sabbatucci, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2014.

POUR EXTRAIT SINCERE ET CONFORME

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013102910/17.

(130124428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Amazon Payments Europe S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R.C.S. Luxembourg B 153.265.

EXTRAIT

Par résolutions écrites du 2 avril 2013, le gérant unique a décidé de renouveler, avec effet immédiat, le mandat de la société Ernst & Young S.A., R.C.S. Luxembourg B47771, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'exercice 2013.

L'adresse d'Ernst & Young S.A., susmentionnée, se situe désormais au 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013102932/17.

(130125342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**DMA Service Toiture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 38, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 86.113.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Suivant assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2012, Monsieur Attilio DI MARCO demeurant 2, Rue de la Scie F-57645 Retonfey, associé unique de DMA SERVICE TOITURE SARL, prend la décision de transférer le siège à l'adresse suivante:

- DMA SERVICE TOITURE SARL
- 38, Rue de la Libération
- L-3510 Dudelange

Le 26 novembre 2012.

DMA SERVICE TOITURE S.A R.L.

38, RUE DE LA LIBERATION

L-3510 DUDELANGE

Mr Attilio DI MARCO

Référence de publication: 2013102901/19.

(130124684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**AGY S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9714 Clervaux, 35, Klatzewee.

R.C.S. Luxembourg B 25.601.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

*POUR LA SOCIETE*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013102961/13.

(130125951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**Alternative Advisers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

*Pour le Conseil d'administration*

Philippe DEBATTY

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2013102931/13.

(130125398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**Entreprise de construction De Oliveira Sousa Eduardo Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 148, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 111.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103143/9.

(130125380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**Uralkali Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 163.172.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013102840/10.

(130124896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**NPF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 120.086.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le gérant unique en date du 26 juin 2013 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013102586/15.

(130124194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Ice Lemon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 179.025.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

AIM Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B74676,

here represented by Mrs. Mélanie Muller, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on July 18 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Name.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name Ice Lemon S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

#### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

### **B. Share capital - Shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

#### **Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.**

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

### **C. Decisions of the shareholders**

#### **Art. 8. Collective decisions of the shareholders.**

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 9. General meetings of shareholders.** In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 10. Quorum and Vote.**

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 11. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

## D. Management

**Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and Powers of the board of managers.**

13.1 The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

13.2 The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of the shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("causes légitimes").

13.3 In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may be composed of several classes, i.e. A manager(s) and B manager(s).

13.4 The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

13.5 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".

13.6 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

**Art. 14. Election, Removal and Term of office of managers.**

14.1 The manager(s) shall be elected by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

14.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

**Art. 15. Vacancy in the office of a manager.**

15.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

15.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

**Art. 16. Convening meetings of the board of managers.**

16.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

16.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the

reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

16.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

#### **Art. 17. Conduct of meetings of the board of managers.**

17.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

17.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

17.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers any resolutions of the board of managers may only be taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented). The chairman, if any, shall have a casting vote. If a quorum is not obtained the managers present may adjourn the meeting to a venue and at a time no later than five (5) calendar days after a notice of the adjourned meeting is given.

17.6 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

#### **Art. 18. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.**

18.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any) or by any two (2) managers or by an A and a B manager, should different classes of managers exist. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

18.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

**Art. 19. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or, if the Company has several managers, by the joint signature of any two (2) managers, or, should different classes of managers exist, by the joint signature of one class A and one class B managers, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

### **E. Audit and Supervision**

#### **Art. 20. Auditor(s).**

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

20.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

20.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

## F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 21. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

### Art. 22. Annual accounts and Allocation of profits

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

### Art. 23. Interim dividends - Share premium and Assimilated premiums.

23.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

## G. Liquidation

### Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 25. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on the thirty-first of December of the same year.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and Payment*

The twelve thousand five hundred (12,500) shares issued have been subscribed as follows:

- Twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by AIM Services S.a r.l., aforementioned, for the price of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500).

The shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) is entirely allocated to the share capital.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

### Resolutions of the shareholder

The incorporating shareholder representing the entire share capital of the Company has thereupon passed the following resolutions

1. The address of the registered office of the Company is set at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.
2. Anne Catherine Grave, born in Comines, France, on 23 July 1974, professionally residing at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, is appointed as manager of the Company for an unlimited term.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française de ce qui précède.

L'an deux mille treize, le dix-huitième du mois de juillet,

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

AIM Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B74676,

dûment représentée par Madame Mélanie Muller, employée privée résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Luxembourg le 18 juillet 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

### A. Nom - Objet - Durée - Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Ice Lemon S.à r.l. (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Sauf par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## **B. Capital social - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un maximum de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

### **Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.**

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour vérification. Ce registre contient toute l'information requise par la Loi. Des certificats d'enregistrement peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un détenteur par part sociale. Des copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront seulement transférables à de nouveaux associés à condition qu'une telle cession ait été approuvée par des associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à l'égard de la Société et des tiers après la notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

7.6 Dans l'hypothèse d'un décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être transférées au nouvel associé uniquement à condition d'agrément d'un tel transfert par les associés à une majorité des trois quarts du capital social des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux parents, descendants ou à l'épouse survivante.

## **C. Décisions des associés**

### **Art. 8. Décisions collectives des associés.**

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives autrement prises en assemblée générale peuvent être valablement adoptées par résolutions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte des résolutions écrites ou des décisions à prendre expressément formulés et donnera son vote par écrit.

8.4 S'il y a associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés selon les dispositions de la section XII de la

Loi et les présents statuts. Dans ce cas, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» doit être lue comme une référence à l'associé unique, selon le contexte et si applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés sont exercés par l'associé unique.

**Art. 9. Assemblées générales des associés.** Dans la mesure où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, au moins une assemblée générale des associés est tenue au Luxembourg au siège social de la Société ou à un autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale dans les six mois suivants la fin de chaque exercice sociale. D'autres/ Des assemblées générales d'associés peuvent être tenues aux lieux et heures précisés dans les convocations aux assemblées. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

**Art. 10. Quorum et Vote.**

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par ces statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement avec le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**D. Gérance****Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et Pouvoirs du conseil de gérance.**

13.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

13.2 Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

13.3 En cas de pluralité de gérants, la société est administrée par un conseil de gérance qui pourra être composé de différentes classes de gérants: c'est-à-dire gérant(s) A et gérant(s) B.

13.4 Le gérant unique ou le conseil de gérance peut accorder un pouvoir spécial par le biais d'un acte authentique ou sous seing privé.

13.5 Si la Société est gérée par un gérant unique, selon le contexte et si applicable et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément utilisé dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» utilisée dans ces statuts doit être lue comme une référence au «gérant unique».

13.6 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

**Art. 14. Election, Révocation des administrateurs et Durée du mandat des gérants.**

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat.

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) et peut(vent) être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

**Art. 15. Vacance d'une place de gérant.**

15.1 Si la place d'un gérant est vacant suite au décès, à l'incapacité légale, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder le mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés, laquelle décidera le remplacement permanent conformément aux dispositions légales applicables.

15.2 Si la vacance se produit alors qu'il y a un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

**Art. 16. Convocation aux réunions du conseil de gérance.**

16.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf si un autre lieu est spécifié dans la convocation à la réunion.

16.2 Avis écrite de toute réunion du conseil de gérance est donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures au préalable par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence. Le cas échéant, la nature et les raisons d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord de chaque gérant par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document en sera suffisamment preuve. Aucune convocation préalable n'est nécessaire pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été décidés par une résolution d'un précédent conseil de gérance communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

16.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renoncent aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les gérants du conseil de gérance.

**Art. 17. Conduite des réunions du conseil de gérance.**

17.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également choisir un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

17.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement nommer un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

17.3 Tout gérant peut se faire représenter à toutes réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie du mandat en étant suffisamment preuve. Un gérant peut représenter un ou plusieurs membres du conseil de gérance, mais non pas tous les membres du conseil de gérance.

17.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Toutefois, au cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants, toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des gérants incluant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés). Le président du conseil de gérance, le cas échéant, a une voix prépondérante. Si un quorum n'est pas atteint, les gérants présents peuvent reporter la réunion à un endroit et à une heure endéans un délai de cinq (5) jours civils après l'envoi d'une notice d'ajournement.

17.6 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

#### **Art. 18. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; Procès-verbaux des décisions du gérant unique.**

18.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, s'il y en a ou en son absence par le président temporaire s'il y en a, et le secrétaire ou par deux (2) gérants présents ou par un gérant A et un gérant B si plusieurs classes de gérants existent. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le cas échéant, ou par deux (2) gérants.

18.2 Les décisions du gérant unique sont enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le gérant unique.

**Art. 19. Rapports avec les tiers.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la Société a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants, ou, si plusieurs classes de gérants existent, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, ou (ii) par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

### **E. Audit et Surveillance**

#### **Art. 20. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.**

20.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires aux comptes et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

20.3 Le commissaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

### **F. Exercice social - Affectation des bénéfiques - Acompte sur dividendes**

**Art. 21. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

#### **Art. 22. Comptes annuels - Distribution des bénéfiques.**

22.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

22.2 Chaque année, cinq pour cent (5%) sont prélevés sur le bénéfice net pour la constitution d'une réserve jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et autant que le montant total de la réserve légale de la Société atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé accepte l'affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'allocation du solde des bénéfices annuels nets de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Les distributions aux associés sont faites en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

### **Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.**

23.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur base d'un état financier intermédiaire préparé par le conseil de gérance et montrant que des fonds disponibles pour la distribution. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve légalement obligatoire ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribuées.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et des présents statuts.

## **G. Liquidation**

### **Art. 24. Liquidation.**

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

24.2 Le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

## **H. Disposition finale - Loi applicable**

**Art. 25. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre de la même année.

2. Des acomptes sur dividendes pourront être versés pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et Paiement*

Les douze mille cinq cents (12,500) parts sociales émises ont été souscrites de la manière suivante:

- Douze mille cinq cents (12,500) parts sociales ont été souscrites par AIM Services S.à r.l., susmentionnée, pour un prix de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500)

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est entièrement affecté au capital social.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ EUR 1.800.-.

### *Résolutions de l'associé*

L'associé fondateur représentant l'intégralité du capital social de la Société a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg,
2. Anne Catherine Grave, née à Comines, France, le 23 juillet 1974, résidant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, est nommée gérant pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des comparants que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au représentant de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit représentant de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MULLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34312. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108005/523.

(130131340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**GO MW Loan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.031.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of July.

Before us Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Tetragon Financial Group Master Fund Limited, a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 43322, having its registered office at First Floor Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal, and

2. GO Lending GP Ltd., a company incorporated and existing under the laws of Cayman Islands, registered with the Registrar of Company of the Cayman Islands under number MC-279252, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

**A. Name - Purpose - Duration - Registered Office**

**Art. 1. Name - Legal Form.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée under the name of "GO MW Loan S.à r.l." (the "Company") which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the "Securitisation Law"), and which shall be governed by the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Companies Law"), as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2. Purpose.**

2.1 The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. It may also, to the extent permitted by law and these articles of association, transfer or dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

2.2 The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares, warrants, financial interests and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitisation transaction.

2.3 The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

**Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

**B. Share Capital - Shares****Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred pound sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred (100) class A shares (the "Class A Shares") and twelve thousand four hundred (12,400) class B shares (the "Class B Shares" and together with the Class A Shares the "Shares" and each a "Share") with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

5.2 Any share premium paid in relation with Class A Shares shall be booked into a class A shares premium account and the Company shall book into such account, in the currency in which they are effectively paid, the amount or value of any additional capital surplus contributed by the class A shareholders to the Company and of any amount allocated to such class A shares premium account in accordance with these articles of association.

5.3 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 Any issue of rights or options, in whatsoever form, giving right to subscribe for shares, by the Company, requires the unanimous consent of the shareholders of the Company.

5.5 The Company may redeem its own shares.

**Art. 6. Shares.**

6.1 The Company's share capital is divided into Class A Shares and Class B Shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The Shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 7. Register of Shares - Transfer of Shares.**

7.1 A register of Shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Companies Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until such representative has been appointed.

7.3 The Shares are freely transferable among shareholders.

7.4 The class A shareholders have a call on all the Class B Shares (the "Call") in the two cases specified in articles 7.4.1 and 7.4.2 of the present articles of incorporation.

7.4.1 If the class A shareholders, acting in good faith, note that the class B shareholders do not comply with the provisions of the present articles of incorporation, they have the right to exercise, at their sole discretion, the Call. For the avoidance of doubt, a good faith determination by the A shareholders shall be conclusive for the purposes of determining whether the class B shareholders are not in compliance with the provisions of the present articles of incorporation.

7.4.2 If the shareholders or the managers of the Company are deadlocked over passing a resolution requiring the unanimous consent of the shareholders or the managers of the Company pursuant to the present articles of incorporation, a second meeting of the shareholders or the board of managers of the Company shall be held, on the same item, within a maximum of thirty (30) days following the previous meeting of the shareholders or the board of managers of the

Company. If after this second meeting of the shareholders or the board of managers of the Company, a decision cannot be reached, the class A shareholders have the right to exercise, at their sole discretion, the Call.

7.5 If the class A shareholders wish to exercise their Call, they shall buy all (but not only part) of the Class B Shares concerned by the Call and shall give notice thereof (the "Call Notice") to the class B shareholders and the Company (the "Call Notice"). In case several class A shareholders exercise the Call, the Call of each of these class A shareholders shall be exercised on the Class B Shares concerned by the Call in proportion to the number of Class A Shares held by them in the Company's share capital as of the day prior to the Call Notice.

In case the Calls are exercised as here above described, the sale shall be executed within the period of thirty (30) calendar days from the dispatching of the Call Notice at a price corresponding to the nominal value of the Class B Shares as specified in article 5.1 of the present articles of incorporation.

7.6 Any transfer of the Shares to new shareholders requires the unanimous consent of the shareholders of the Company.

7.7 Any transfer of Shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

#### **Art. 8. Special shareholders' rights.**

8.1 All books and accounting documents of the Company may be inspected by all the shareholders of the Company, irrespective the number of shares held by them, or by their duly appointed accountants, at any time during normal business hours, at the registered office of the Company.

8.2 Moreover, the board of managers shall provide, on a quarterly basis, an activity report to the shareholders of the Company, including, but not limited, to the transactions and the risks incurred by the Company.

### **C. Decisions of the shareholders**

#### **Art. 9. Collective decisions of the shareholders.**

9.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Companies Law and by these articles of association.

9.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

9.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

9.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Companies Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 10. General meetings of shareholders.** Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

#### **Art. 11. Quorum and vote.**

11.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds Shares.

11.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by the Companies Law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

11.3 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders.

11.4 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

**Art. 12. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 13. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the unanimous consent of the shareholders of the Company.

## D. Management

### Art. 14. Composition and powers of the board of managers.

14.1 The Company shall be managed by a board of managers composed of at least three (3) managers. The board of managers shall be composed of at least one (1) class A manager and two (2) class B managers. In any case, the number of class B managers shall be twice the number of class A managers.

14.2 The holders of the Class A Shares shall have the exclusive right to propose candidates for appointment by the general meeting of class A manager(s) and the holders of the Class B Shares shall have the exclusive right to propose candidates for appointment by the general meeting of class B managers.

14.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Companies Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

### Art. 15. Appointment, removal and term of office of managers.

15.1 The managers shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

15.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

15.3 The holders of the Class A Shares shall have the exclusive right to propose to the general meeting of shareholders the removal of the class A manager(s) and the holders of the Class B Shares shall have the exclusive right to propose to the general meeting of shareholders the removal of the class B manager(s).

**Art. 16. Vacancy in the office of a manager.** In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

### Art. 17. Convening meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

17.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to each manager at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

17.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

### Art. 18. Conduct of meetings of the board of managers.

18.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

18.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

18.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

18.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

18.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

18.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

18.7 Notwithstanding the majority specified in article 18.6 of the present articles of incorporation, the following decisions require the unanimous consent of the class A managers and the class B managers of the Company:

i) any transfer, in any form, free of charge or for a consideration, of the Company's rights, titles or interests attached to the Company's assets;

ii) any tax elections;

iii) the prior authorisation to enter into and execute any related party transactions in which any shareholder or manager of the Company or any company which belongs to the same group as the Company is involved or holds an interest, in whatsoever form, either directly or indirectly;

iv) any amendments to the loan servicing and advisory agreement to be entered into between the Company and Greenoak Real Estate Advisors LLP;

v) any loans to be granted by the Company, except the first loan granted by the Company and referred to in the loan servicing and advisory agreement mentioned in article 18.7 iv;

vi) any increase of the indebtedness of the Company, in whatsoever form; and

vii) any issue of rights or options, in whatsoever form, giving right to subscribe for shares.

18.8 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

**Art. 19. Minutes of the meeting of the board of managers.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

**Art. 20. Dealing with third parties.** The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of a class A manager and a class B manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

## E. Supervision

### Art. 21. Independent auditor(s).

21.1 The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises appointed by the managers and remunerated by the Company.

21.2 The independent auditor shall fulfill all duties prescribed by the Companies Law and the Securitisation Law. The independent auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

21.3 Any independent auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the managers.

21.4 In case of plurality of independent auditors, they will form a board of auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor an auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of managers shall apply.

## F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

**Art. 22. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

### Art. 23. Annual accounts and allocation of profits.

23.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

23.2. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

23.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such an allocation.

23.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.5 The remainder of the annual net profits shall be distributed as dividends to the shareholders subject to a decision adopted by the majority of the shareholders.

23.6 Each share ranks pari passu with the other shares but gives it's holder's different rights to dividend for each financial year, detailed as follows:

i) the holders of Class B Shares shall be entitled to receive a preferential and cumulative dividend of an aggregate amount of one thousand pound sterling (GBP 1,000) to be paid annually out of the net profits of the Company;

ii) the remaining balance of the net profits and any share premium shall be distributed pro-rata between all the holders of Class A Shares.

Any class A share premium (including for this purpose any Company's special reserve account, i.e. account 115 under Luxembourg GAAP, "Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres"), assimilated premium or other distributable reserve may only be distributed to the holders of Class A Shares.

**Art. 24. Interim dividends - Share premium and Assimilated premiums.** The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves (including share premium), but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Companies Law or these articles of association do not allow to be distributed.

## G. Liquidation

### Art. 25. Liquidation.

25.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by a unanimous resolution of the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

25.2 Regarding the distribution among the shareholders of the surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities, the provisions of Article 23.6 of these articles of association on the allocation of profits shall apply accordingly.

## H. Final clause - Governing law

**Art. 26. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Securitization Law and the Companies Law.

### *Transitional provisions*

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on December 31, 2013.

Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

### *Subscription and payment*

The twelve thousand five hundred (12,500) shares issued have been subscribed as follows:

- one hundred (100) class A shares have been subscribed by Tetragon Financial Group Master Fund Limited, aforementioned, for the price of one hundred pound sterling (GBP 100.-); and
- twelve thousand four hundred (12,400) class B shares have been subscribed by GO Lending GP Ltd., aforementioned, for the price of twelve thousand four hundred pound sterling (GBP 12,400.-).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred pound sterling (GBP 12,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred pound sterling (GBP 12,500.-) is fully allocated to the share capital of the Company.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

### *Resolutions of the shareholders*

The incorporating shareholders, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, have passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at L-1855 Luxembourg, 51, Avenue J. F. Kennedy.
2. The number of managers is set at three (3).
3. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:
  - (i) Mr. Philip John Godley, born in Sheffield, England, on 21 March 1974, professionally residing at 51, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class A manager;
  - (ii) Mr. Peter Dickinson, born in Nuneaton, England, on 1 March 1966, professionally residing at 51, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, as class B manager; and
  - (iii) Mr. Jeffrey Leonard Schwartz, born in Redwood City, California, United States of America, on 22 January 1959, professionally residing at Maximilianstrasse 35a, D-80539 Munich, as class B manager.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-septième jour du mois de juillet,

Par-devant nous, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1) Tetragon Financial Group Master Fund Limited, une société constituée et existante selon les lois de Guernesey, immatriculée au Guernsey Registry sous le numéro 43322, ayant son siège social à First Floor Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ,

dûment représentée par Mme Monique Drauth, salariée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

2) GO Lending GP Ltd., une société constituée et existante selon les lois des Iles Caïmans, immatriculée au Registrar of Company of the Cayman Islands sous le numéro MC-279252, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

dûment représentée par Mme Monique Drauth, salariée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'ils souhaitent constituer avec les statuts suivants:

### **A. Nom - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> . Nom.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «GO MW Loan S.à r.l.» (la "Société") qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi sur la Titrisation"), et qui sera régie par la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les sociétés commerciales"), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet exclusif de conclure une ou plusieurs opérations de titrisation conformément à la Loi sur la Titrisation et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession d'actifs mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, ainsi que les risques résultants des obligations assumées par des tiers ou relatifs à toutes ou partie des activités de tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière. La Société assumera ces risques en acquérant des actifs, en garantissant des obligations ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra également, dans les limites prévues par la loi et par les présents statuts, céder ou disposer des créances et actifs qu'elle détient, présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

2.2 La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, actions, bons de souscriptions, intérêts financiers et autres sûretés. La Société peut accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère impliquée dans une telle opération de titrisation.

2.3 La Société pourra effectuer tous investissements ou opérations de nature juridique, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations facilitant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

#### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

## **B. Capital social - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et douze mille quatre cent (12.400) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») et collectivement avec les Parts Sociales de Catégorie A les «Parts Sociales» et individuellement la «Part Sociale») ayant une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2 Toute prime d'émission payée en relation avec les parts sociales de catégorie A sera portée sur un compte prime d'émission de Parts Sociales de Catégorie A et la Société transférera sur ce compte, dans la devise de leur paiement effectif, le montant ou la valeur de tout surplus de capital additionnel apporté par les associés de catégorie A à la Société et de tout montant alloué à ce compte prime d'émission de parts sociales de catégorie A conformément aux présents statuts

5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.4 Toute émission de droits ou d'options, sous quelle que forme que ce soit, par la Société, donnant droit à la souscription d'actions, requiert l'accord unanime des associés de la Société.

5.5 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les Parts Sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

### **Art. 7. Registre des Parts Sociales - Transfert des Parts Sociales.**

7.1 Un registre des Parts Sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi sur les sociétés commerciales. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par Part Sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette Part Sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ont une option d'achat de l'intégralité des Parts Sociales de Catégorie B (l'«Option d'Achat») dans les deux cas précisés aux articles 7.4.1 et 7.4.2 des présents statuts.

7.4.1 Si les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, agissant de bonne foi, constatent que les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B ne respectent pas les dispositions des présents statuts, ils peuvent exercer, à leur seule discrétion, l'Option d'Achat. Afin d'éviter toute confusion, une décision prise de bonne foi par les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A sera considérée comme probante en vue d'établir si les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B satisfont ou non les dispositions des présents statuts.

7.4.2 Si les associés ou les gérants de la Société sont dans l'impossibilité d'adopter une décision qui requiert l'accord unanime des associés ou des gérants de la Société conformément aux dispositions des présents statuts, une seconde réunion des associés ou du conseil de gérance de la Société doit se tenir, sur le même ordre du jour, dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la précédente réunion des associés ou du conseil de gérance de la Société. Si, à l'issue de cette seconde réunion des associés ou du conseil de gérance de la Société, une décision ne peut pas être prise, les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A peuvent exercer, à leur seule discrétion, l'Option d'Achat.

7.5 Si les associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A désirent exercer leur Option d'Achat, ils ne pourront acheter que l'intégralité (et pas seulement une partie) des Parts Sociales de Catégorie B faisant l'objet de l'Option d'Achat et ils doivent le notifier (la «Notification d'Option») aux associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B et à la

Société. Si plusieurs associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A exercent leur Option d'Achat, l'Option d'Achat de chacun de ces associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A s'exercera sur les Parts Sociales de Catégorie B faisant l'objet de l'Option d'Achat en proportion de leur nombre de Parts Sociales de Catégorie A détenues le jour qui précède la Notification d'Option.

En cas d'exercice des Options d'Achat telles que prévues ci-avant, la vente devra être réalisée dans les trente (30) jours calendrier à compter de l'envoi de la Notification d'Option, à un prix qui correspondra à la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B telle que précisée à l'article 5.1 des présents statuts.

7.6 Toute cession des Parts Sociales à de nouveaux associés requiert l'accord unanime des associés de la Société.

7.7 Toute cession de Parts Sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

#### **Art. 8. Droit spéciaux des associés.**

8.1 Tous les livres et documents comptables de la Société peuvent être consultés par tous les associés de la Société, quel que soit le nombre de parts sociales détenues, ou par leur comptables dûment mandatés, à n'importe quel moment pendant les heures normales de bureau, au siège social de la Société.

8.2 De plus, le conseil de gérance doit adresser trimestriellement un rapport d'activité aux associés de la société, incluant mais ne se limitant pas aux transactions et aux risques encourus par la Société.

### **C. Décisions des associés**

#### **Art. 9. Décisions collectives des associés.**

9.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi sur les sociétés commerciales et par les présents statuts.

9.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

9.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

9.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi sur les sociétés commerciales et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 10. Assemblées générales des associés.** Des assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

#### **Art. 11. Quorum et vote.**

11.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

11.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi sur les sociétés commerciales, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

11.3 Un associé peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant une autre personne comme son mandataire, par procuration écrite ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les associés.

11.4 Tout associé qui prend part à une assemblée générale par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité, sous condition que ces moyens de communication sont disponibles aux lieux de la réunion.

**Art. 12. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 13. Modification des statuts.** Toute modification des statuts requiert l'accord unanime des associés de la Société.

## D. Gérance

### Art. 14. Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

14.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois (3) gérants. Le conseil de gérance est composé d'au moins un (1) gérant de catégorie A et deux (2) gérants de catégorie B. En tout état de cause, le nombre de gérants de catégorie B doit être le double du nombre de gérant(s) de catégorie A.

14.2 Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ont le droit exclusif de proposer des candidats à la désignation par l'assemblée générale du/de gérant(s) de catégorie A et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B ont le droit exclusif de proposer des candidats à la désignation par l'assemblée générale de gérants de catégorie B.

14.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi sur les sociétés commerciales ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

### Art. 15. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

15.1 Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2 Les gérants sont nommés et peuvent être librement révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

15.3 Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ont le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés la révocation du/de gérant(s) de catégorie A et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B ont le droit exclusif de proposer à l'assemblée générale des associés la révocation du/de gérant(s) de catégorie B.

**Art. 16. Vacance d'un poste de gérant.** Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

### Art. 17. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

17.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

17.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

### Art. 18. Conduite des réunions du conseil de gérance.

18.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

18.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

18.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

18.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

18.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

18.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

18.7 Nonobstant la majorité prévue à l'article 18.6 des présents statuts, les décisions suivantes requièrent l'accord unanime des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B de la Société:

- i. tout transfert, quelle que soit la forme, à titre gratuit ou à titre onéreux, des droits, titres ou intérêts détenus par la Société et attachés aux actifs de la Société;
- ii. toute option fiscale;
- iii. l'autorisation préalable de conclure et exécuter toute opération avec des parties liées à la Société, dans lequel l'un des associés ou gérants de la Société ou toute société qui appartient au groupe de sociétés auquel appartient la Société se trouve impliqué ou détient un intérêt, de quelle que forme que ce soit, soit directement soit indirectement;
- iv. tout avenant à la convention de conseil qui sera conclu entre la Société et Greenoak Real Estate Advisors LLP;
- v. tout prêt qui serait consentis par la Société, à l'exception du premier prêt consentis par la Société et auquel il est fait référence dans la convention de conseil mentionné à l'article 18.7 iv.;
- vi. toute augmentation de l'endettement de la Société, sous quelle que forme que ce soit; et
- vii. toute émission de droits ou d'options, sous quelle que forme que ce soit, donnant droit à la souscription d'actions.

18.8 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

**Art. 19. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.

**Art. 20. Rapports avec les tiers.** La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.

## E. Surveillance de la Société

### Art. 21. Réviseur(s) d'entreprises.

21.1 Les données comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises choisi parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises nommé par les gérants et rémunéré par la Société.

21.2 Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la Loi sur les sociétés commerciales et par la Loi sur la Titrisation. Le réviseur d'entreprises a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

21.3 Tout réviseur d'entreprises peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par les gérants.

21.4 Dans le cas où il existe plusieurs réviseurs d'entreprises, ceux-ci constituent un conseil des réviseurs d'entreprises, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni associé, ni réviseur d'entreprises. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil de gérance s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des réviseurs d'entreprises.

## F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 22. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

### Art. 23. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

23.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

23.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

23.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

23.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

23.5 Le surplus des profits annuels nets sera distribué comme dividendes aux associés sous réserve d'une décision adoptée par la majorité des associés.

23.6 Les Parts Sociales ont toutes le même rang mais confèrent à leur détenteur des droits aux dividendes différents, comme suit:

- i. les détenteurs de Parts Sociale de Catégorie B auront le droit de recevoir un dividende préférentiel et cumulatif d'un montant total de mille livres sterling (GBP 1.000), qui devra être réglé annuellement sur les bénéfices nets de la Société;
- ii. le solde des bénéfices nets et toute prime d'émission devra être distribué au pro rata entre tous les détenteurs de Parts Sociale de Catégorie A.

Toute prime d'émission de catégorie A (y compris tout compte spécial de réserve de la Société, i.e. compte 115 selon les normes comptables luxembourgeoises, "Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres"), prime assimilée ou réserve distribuable ne peut être distribuée qu'aux associés détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A.

**Art. 24. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.** Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables (y compris la prime d'émission), mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi sur les sociétés commerciales ou les présents statuts interdisent la distribution.

## G. Liquidation

### Art. 25. Liquidation.

25.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par une décision adoptée à l'unanimité de l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

25.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés conformément aux dispositions de l'article 23.6 des présents statuts sur la distribution des bénéfices.

## H. Disposition finale - Loi applicable

**Art. 26. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les sociétés commerciales.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

### *Souscription et Paiement*

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales émises ont été souscrites comme suit:

- cent (100) parts sociales de catégorie A ont été souscrites par Tetragon Financial Group Master Fund Limited, susmentionnée, pour un prix de cent livres sterling (GBP 100,-); et
- douze mille quatre cents (12.400) parts sociales de catégorie B ont été souscrites par GO Lending GP Ltd., susmentionnée, pour un prix de souscription de douze mille quatre cents livres sterling (GBP 12.400,-).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) est entièrement affecté au capital social de la Société.

### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

### *Résolutions des associés*

Les associés fondateurs, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, ont adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie à L-1855 Luxembourg, 51, Avenue J. F. Kennedy.
2. Le nombre de gérants est fixé à trois (3).
3. Les personnes suivantes sont nommées gérants pour une durée indéterminée:
  - (i) Mr. Philip John Godley, né à Sheffield, Royaume-Uni, le 21 mars 1974, résidant professionnellement à 51, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A;
  - (ii) Mr. Peter Dickinson, né à Nuneaton, Royaume-Uni, le 1<sup>er</sup> mars 1966, résidant professionnellement à 51, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B; et
  - (iii) Mr. Jeffrey Leonard Schwartz, né en Redwood City, Californie, Etats-Unis d'Amérique, le 22 janvier 1959, résidant professionnellement à Maximilianstrasse 35a, D-80539 Munich, en tant que gérant de catégorie B.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Schmit, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33783. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Carole Frising.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107952/656.

(130131571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Flobio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.928.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour de juin.

Pardevant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Florence Nicole BECKERS, sans profession, née le 13 juin 1973 à Luxembourg, domiciliée à B-6780 Mes-sancy, 47, Avenue de Longwy;

2.- Monsieur Jean-Pierre SAND, horticulteur, né le 14 octobre 1972 à Messancy (Belgique), domicilié à B-6780 Mes-sancy, 47, Avenue de Longwy,

ici représenté par Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 25 juin 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée par la seule comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

I.- Laquelle comparante sub 1.- a requis le notaire instrumentant d'acter qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée «FLOBIO S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-4761 Pétange, 23, Route de Lu-xembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 159.928, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors notaire de résidence à Rambrouch, en date du 18 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1263 du 10 juin 2011 (ci-après la "Société"), et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire de résidence à Diekirch, en date du 25 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1899 du 31 juillet 2012.

II.- Le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune, toutes les parts sociales étant entièrement sou-scrites et libérées et appartenant intégralement à l'associée unique, pré-qualifiée sub 1.-.

*Cession de parts sociales*

III.- Il résulte d'une cession de parts sociales intervenue sous seing privé, dès avant la signature des présentes et hors la présence du notaire instrumentant, en date du 14 juin 2013, que Monsieur Jean-Pierre SAND, pré-qualifié, représenté comme dit ci-avant, a cédé et transporté, avec effet au 14 juin 2013, toutes ses soixante-quinze (75) parts sociales qu'il détenaient dans la Société «FLOBIO S.à r.l.», à Madame Florence Nicole BECKERS, pré-qualifiée, cet acceptant, au prix de cession convenu entre parties.

Le cessionnaire reconnaît avoir une parfaite connaissance de la situation active et passive de la Société, de sorte que la cession intervient sans garantie d'actif et de passif.

Le prix de la cession convenu entre parties ne sera pas sujet à révision pour quelque raison que ce soit.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts de la Société de même que la situation comptable, écono-mique, financière et juridique de la Société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Le cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales lui cédées à partir de ce jour.

IV. Pour des raisons d'opposabilité à la société et aux tiers, Monsieur Jean-Pierre SAND, représenté comme dit ci-avant, en sa qualité de gérant unique de la Société «FLOBIO S.à r.l.», déclare accepter la prédite cession de parts sociales

au nom et pour compte de la Société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

V. En raison de la prédite cession de parts sociales, les parts sociales de la Société «FLOBIO S.à r.l.» appartiennent entièrement à l'associée unique comme suit:

- Madame Florence Nicole BECKERS, pré-qualifiée, cent parts sociales . . . . .	100
Total: cent parts sociales . . . . .	100

*Assemblée Générale Extraordinaire*

VI.- La comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, en sa qualité d'associée unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, s'est ensuite réuni en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se considère dûment convoquée et a pris les résolutions suivantes:

1.- La comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, a décidé en tant qu'associée unique de la Société, de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation.

2.- La comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, en sa qualité d'associée unique et bénéficiaire économique final de l'opération, assume le rôle de liquidateur de la Société.

3.- La comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, déclare que les activités de la Société ont cessé, qu'en vertu des comptes établis de la Société au 30 avril 2013 tout le passif connu de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, a été payé ou dûment provisionné, que la comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, pré-qualifiée, en tant qu'associée unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage solidairement, indivisiblement et personnellement avec la Société à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société dissoute et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa propre personne.

Dans ce contexte, la comparante, Madame Florence Nicole BECKERS, pré-qualifiée, déclare, en particulier, que la Société n'a plus eu d'activités quelconques après le 29 avril 2013.

4.- L'associée unique, Madame Florence Nicole BECKERS, préqualifiée, accomplira, enregistrera, exécutera ou entreprendra toute autre étape requise afin de transférer à elle-même tout l'actif et/ou passif impayé de la Société.

5.- Partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Décharge pleine et entière est accordée au gérant unique de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

7.- Les livres comptables et tous autres documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans, à compter de la date des présentes, à l'ancien siège social de la Société dissoute à L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

8.- Il sera procédé à l'annulation des parts sociales de la Société.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la Société dissoute et l'avoir social de ou remboursement à, l'associée unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69(2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créance de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

9.- Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont tous à charge de la Société et de la comparante sub 1.- prénommée, laquelle s'engage solidairement, indivisiblement et personnellement avec la Société pour ce qui est du paiement desdits frais et honoraires envers le notaire soussigné.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. N. BECKERS, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 27 juin 2013. Relation: DIE/2013/8200. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107911/89.

(130131866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Farlux TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.292.

In the year two thousand thirteen, on the tenth day of July,  
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,  
there appeared:

Rowan Nominees Limited, a company registered in England and Wales, with registered office at 2, More London Riverside, SE1 2AP London, United Kingdom and registered under number 00712898 (the "Shareholder"),

hereby represented by Maître Marc Frantz, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 10 July 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

I. The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Farlax TopCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of one hundred twelve thousand Danish Krone (DKK 112,000.-), with registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, dated 20 June 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178.292 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

II. The Shareholder recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda, which is known to the Shareholder:

#### *Agenda*

1 To create nine (9) classes of shares, to be denominated class A ordinary shares, class B ordinary shares, class C ordinary shares, class D ordinary shares, class E ordinary shares, class F ordinary shares, class G ordinary shares, class H ordinary shares and class I ordinary shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of incorporation of the Company following the amendments made as per item 6 of the present agenda.

2 To convert the existing one hundred twelve thousand (112,000) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) per share, into sixty-seven thousand two hundred (67,200) class A ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class B ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class C ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class D ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class E ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class F ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class G ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class H ordinary shares and five thousand six hundred (5,600) class I ordinary shares.

3 To increase the corporate capital of the Company by an amount of sixty-six million seven hundred sixty-two thousand ninety-four Danish Krone (DKK 66,762,094.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twelve thousand Danish Krone (DKK 112,000.-) to sixty-six million eight hundred seventy-four thousand ninety-four Danish Krone (DKK 66,874,094.-).

4 To issue forty million fifty-seven thousand two hundred forty-six (40,057,246) new class A ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class B ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class C ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class D ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class E ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class F ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class G ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class H ordinary shares and three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each.

5 To accept subscription for these new shares by the Company's sole shareholder and to accept payment in full for such new shares together with a share premium in a total amount of six hundred one million five hundred thirty-four thousand four hundred twenty-nine point sixty-six Danish Krone (DKK 601,534,429.66) by a contribution in cash.

6 To amend articles 5, 7, 28 and 29 of the articles of incorporation of the Company without however amending the corporate object.

7 Miscellaneous.

III. The Shareholder passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholder resolved to create nine (9) classes of shares, to be denominated class A ordinary shares, class B ordinary shares, class C ordinary shares, class D ordinary shares, class E ordinary shares, class F ordinary shares, class G ordinary shares, class H ordinary shares and class I ordinary shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of incorporation of the Company following the amendments made to them pursuant to the sixth resolution.

#### *Second resolution*

The Shareholder resolved to convert the existing one hundred twelve thousand (112,000) shares with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) per share, into sixty-seven thousand two hundred (67,200) class A ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class B ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class C ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class D ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class E ordinary shares, five

thousand six hundred (5,600) class F ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class G ordinary shares, five thousand six hundred (5,600) class H ordinary shares and five thousand six hundred (5,600) class I ordinary shares.

*Third resolution*

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of sixty-six million seven hundred sixty-two thousand ninety-four Danish Krone (DKK 66,762,094.-) so as to raise it from its current amount of one hundred twelve thousand Danish Krone (DKK 112,000.-) to sixty-six million eight hundred seventy-four thousand ninety-four Danish Krone (DKK 66,874,094.-).

*Fourth resolution*

The Shareholder resolved to issue forty million fifty-seven thousand two hundred forty-six (40,057,246) new class A ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class B ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class C ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class D ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class E ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class F ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class G ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class H ordinary shares and three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each.

*Subscription - Payment*

Thereupon the Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for forty million fifty-seven thousand two hundred forty-six (40,057,246) new class A ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class B ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class C ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class D ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class E ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class F ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class G ordinary shares, three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class H ordinary shares and three million three hundred thirty-eight thousand one hundred and six (3,338,106) new class I ordinary shares, having a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, and to fully pay for these new shares together with a share premium in a total amount of six hundred one million five hundred thirty-four thousand four hundred twenty-nine point sixty-six Danish Krone (DKK 601,534,429.66) by a contribution in cash.

The aggregate amount of six hundred sixty-eight million two hundred ninety-six thousand five hundred twenty-three point sixty-six Danish Krone (DKK 668,296,523.66) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Fifth resolution*

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the new shares according to the above mentioned subscription.

*Sixth resolution*

The Shareholder resolved to amend articles 5, 7, 28 and 29 of the articles of incorporation of the Company in order to inter alia reflect the above resolutions but without amending the corporate object.

As a consequence articles 5, 7, 28 and 29 of the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

« **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at sixty-six million eight hundred seventy-four thousand ninety-four Danish Krone (DKK 66,874,094.-) which is divided into:

- forty million one hundred twenty-four thousand four hundred forty-six (40,124,446) class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class D ordinary shares (the "Class D Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class E ordinary shares (the "Class E Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class F ordinary shares (the "Class F Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class G ordinary shares (the "Class G Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;
- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class H ordinary shares (the "Class H Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

and

- three million three hundred forty-three thousand seven hundred and six (3,343,706) class I ordinary shares (the "Class I Ordinary Shares") with a nominal value of one Danish Krone (DKK 1.-) each, all subscribed and fully paid up;

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

« **Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class I Ordinary Shares until the Class A Ordinary Shares).

The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any distributable sums less the portion of the Profit Entitlement to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 28 by (ii) the number of shares constituting the class to be redeemed. Redemption of shares may only be decided to the extent that sufficient distributable funds are available to settle the redemption price in full."

« **Art. 28. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s).

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- each Class A Ordinary Share shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty-five per cent (0.65%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class B Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class C Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class D Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class E Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class F Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class G Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such share, then,
- each Class H Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such share, then; and
- each Class I Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such share, (together the "Profit Entitlement"), then,

any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of shares in reverse alphabetical order (starting from the Class I Ordinary Shares until the Class A Ordinary Shares).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment."

« **Art. 29. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, to the shareholders for the repayment of the nominal value of their shares in the Company;

(iii) third, to the holders of all classes of shares in such order of priority and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand five hundred euro (EUR 6,500.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix juillet,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Rowan Nominees Limited, une société immatriculée en Angleterre et aux Pays de Galles, ayant son siège social au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 00712898 (l'« Associé»), représentée aux fins des présentes par Maître Marc Frantz, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 10 juillet 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

I. L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Farlax TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec un capital social de cent douze mille couronnes danoises (DKK 112.000,-), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, constituée par un acte du notaire soussigné, le 20 juin 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.292 (la « Société»). Les statuts de la Société n'ont encore jamais été modifiés.

II. L'Associé reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant, lequel est connu de l'Associé:

#### *Ordre du jour*

1 Création de neuf (9) catégories de parts sociales, dénommées parts sociales ordinaires de catégorie A, parts sociales ordinaires de catégorie B, parts sociales ordinaires de catégorie C, parts sociales ordinaires de catégorie D, parts sociales ordinaires de catégorie E, parts sociales ordinaires de catégorie F, parts sociales ordinaires de catégorie G, parts sociales ordinaires de catégorie H et parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant les droits et privilèges qui y sont attachés conformément aux statuts de la Société suite à leur modification telle que prévue sous le point 6 du présent ordre du jour.

2 Conversion des cent douze mille (112.000) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) par part sociale, en soixante-sept mille deux cent (67.200) parts sociales ordinaires de catégorie A, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie B, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie C, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie D, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie E, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie F, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie G, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie H et cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie I.

3 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de soixante-six millions sept cent soixante-deux mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.762.094,-) afin de le porter de son montant actuel de cent douze mille couronnes danoises (DKK 112.000,-) à soixante-six millions huit cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-).

4 Émission de quarante millions cinquante-sept mille deux cent quarante-six (40.057.246) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-).

5 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par l'associé unique de la Société et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six cent un millions cinq cent trente-quatre mille quatre cent vingt-neuf virgule soixante-six couronnes danoises (DKK 601.534.429,66) par un apport en numéraire.

6 Modification des articles 5, 7, 28 et 29 des statuts de la Société sans modification de l'objet social.

7 Divers.

III. L'Associé a adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé a décidé de créer neuf (9) catégories de parts sociales, dénommées parts sociales ordinaires de catégorie A, parts sociales ordinaires de catégorie B, parts sociales ordinaires de catégorie C, parts sociales ordinaires de catégorie D, parts sociales ordinaires de catégorie E, parts sociales ordinaires de catégorie F, parts sociales ordinaires de catégorie G, parts sociales ordinaires de catégorie H et parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant les droits et privilèges qui y sont attachés conformément aux statuts de la Société suite à leur modification prévue à la sixième résolution.

#### *Seconde résolution*

L'Associé a décidé de convertir les cent douze mille (112.000) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) par part sociale, en soixante-sept mille deux cent (67.200) parts sociales ordinaires de catégorie A, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie B, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie C, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie D, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie E, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie F, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie G, cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie H et cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie I.

#### *Troisième résolution*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-six millions sept cent soixante-deux mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.762.094,-) afin de le porter de son montant actuel de cent douze mille couronnes danoises (DKK 112.000,-) à soixante-six millions huit cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-).

#### *Quatrième résolution*

L'Associé a décidé d'émettre quarante millions cinquante-sept mille deux cent quarante-six (40.057.246) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-).

#### *Souscription - Libération*

L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, a déclaré souscrire les quarante millions cinquante-cinq mille deux cent quarante-six (40.057.246) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie A, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie B, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie C, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-).

(3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie D, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie E, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie G, trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H et trois millions trois cent trente-huit mille cent six (3.338.106) nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-), et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six cent un millions cinq cent trente-quatre mille quatre cent vingt-neuf virgule soixante-six couronnes danoises (DKK 601.534.429,66) par un apport en espèces.

Le montant total de six cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cent vingt-trois virgule soixante-six couronnes danoises (DKK 668.296.523,66) est dès lors à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'allouer les parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Sixième résolution*

L'Associé a décidé de procéder à la modification des articles 5, 7, 28 et 29 des statuts de la Société afin de refléter inter alia les résolutions ci-dessus mais sans modifier la clause relative à l'objet social.

En conséquence les articles 5, 7, 28 et 29 des statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à soixante-six millions huit cent soixante-quatorze mille quatre-vingt-quatorze couronnes danoises (DKK 66.874.094,-) qui est divisé en:

- quarante millions cent vingt-quatre mille quatre cent quarante-six (40.124.446) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie F (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie G (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie H (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées; et

- trois millions trois cent quarante-trois mille sept cent et six (3.343.706) parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I») d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.»

« **Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le capital émis de la Société peut être réduit par l'annulation des parts sociales, y compris par l'annulation d'une catégorie de parts sociales entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de parts sociales, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I jusqu'aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A).

Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque part sociale rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante: division (i) du montant total de toutes les sommes distribuables moins la partie du Droit au Bénéfice attribuable aux autres catégories de parts sociales conformément à l'Article 28 par (ii) le nombre de parts sociales constituant la catégorie devant être rachetée. Le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des fonds distribuables suffisants sont disponibles pour permettre le paiement intégral du prix de rachat.»

« **Art. 28. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés.

Lors de chaque distribution de dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante:

- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie A aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule soixante-cinq pour cent (0,65%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie B (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule soixante pour cent (0,60%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie C (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie D (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie E (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie F (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule quarante pour cent (0,40%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie G (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie H (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule trente pour cent (0,30%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis
- chaque Part Sociale Ordinaire de Catégorie I (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) par an de la valeur nominale de cette part sociale (ensemble le «Droit au Bénéfice»); et

après allocation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera distribué intégralement à toutes les parts sociales constituant la dernière catégorie de parts sociales alors en circulation dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I jusqu'aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A).

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.»

« **Art. 29. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) en premier lieu, aux créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) pour toutes les dettes et passifs de la Société;
- (ii) en deuxième lieu, aux associés pour le remboursement de la valeur nominale de leurs parts sociales dans la Société;
- (iii) en troisième lieu, aux détenteurs de toutes les catégories de parts sociales suivant les règles de priorité et les proportions nécessaires afin d'aboutir sur une base globale au même résultat économique que les règles de distribution prévues pour les distributions de dividendes.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cette augmentation de capital sont estimés à six mille cinq cents euro (EUR 6.500,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: M. Frantz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 12 juillet 2013. REM/2013/1250. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107883/415.

(130130692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**4Bi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 118.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103779/10.

(130125677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

**A-Syst S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 105.047.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2013103843/10.

(130126177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

**ROCONAJERO S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.840.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 juin 2013*

L'assemblée Générale de la Société, décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur FARINELLI Andrea, Monsieur Nico HANSEN et Madame Sophie BATARDY pour une durée de 6 ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de 2019 qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

A l'issue de cette Assemblée le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur FARINELLI Andrea, demeurant 16, Chemin des Plateires BP 133 CH-1009 Pully (SUISSE)
- Monsieur Nico HANSEN, demeurant professionnellement 681, rue de Neudorf à L- 2220 LUXEMBOURG
- Madame Sophie BATARDY, demeurant professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 LUXEMBOURG

L'assemblée Générale, décide de renouveler pour une nouvelle période de 6 ans le mandat de commissaire aux comptes de la société MGI FISOGEST S.à r.l., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 681, rue de Neudorf, et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B20114.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

L'assemblée Générale, décide de transférer le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2211 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 27 juin 2013*

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer Monsieur Nico HANSEN, né le 31 mars 1969 à DIFFERDANGE, demeurant professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 LUXEMBOURG en qualité de Président du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2019, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Référence de publication: 2013103614/29.

(130125872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Monderer Design S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.405.

---

*Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social 217 route d'Esch, L-1471 LUXEMBOURG, le 17 juillet 2013 à 16h30.*

*Délibérations*

Après analyse et délibérations:

1. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Richard Segal de son mandat d'administrateur.

2. L'Assemblée prend acte et accepte, à l'unanimité, la nomination, à compter de ce jour, de la société S.F.D. Sàrl, RC B122811, 171 route de Longwy L-1941 Luxembourg. Son mandat expirera en 2015.

A l'issue de cette assemblée, le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Monsieur Denis MINGARELLI

Monsieur Serge ATLAN

S.F.D. Sàrl représentée par son Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013103446/22.

(130125243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**RepcO 28 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 229.010,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.329.

---

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013103596/22.

(130125233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

---

**Eurosolution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5755 Frisange, 27, Am Schoumansbongert.

R.C.S. Luxembourg B 176.199.

L'an deux mille treize,

le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

La société anonyme EUROSOL DISTRI S.A., avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 118.460,

dûment représentée par son administrateur unique Monsieur Patrice VAUBRUN, gérant de société, demeurant à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

La société comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée EUROSOLUTION S.à r.l., avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 176.199 (NIN 2013 2411 094).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 mars 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1233 du 25 mai 2013.

Que le capital social de la société s'élève à cent cinquante mille Euros (€ 150.000.-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinquante Euros (€ 150.-) chacune, toutes attribuées à la société anonyme EUROSOL DISTRI S.A..

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société d'Esch-sur-Alzette à Frisange et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (Alinéa 1).** Le siège social est établi à Frisange.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-5755 Frisange, 27, Am Schoumansbongert.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. VAUBRUN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 juillet 2013. Relation: ECH/2013/1326. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104113/39.

(130126464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

**Cinq Pinede. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.576.

L'Assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social au 68, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg,
- les associés et la gérance informent la société que leur nouvelle adresse est désormais 68, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104005/13.

(130126153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.